



Communiqué de presse
Paris, le 14 janvier 2020

Jean-Yves Le Drian, ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, et Franck Riester, ministre de la Culture, fixent de nouvelles orientations à l'Institut français

M. Jean-Yves Le Drian, ministre de l'Europe et des affaires étrangères, et M. Franck Riester, ministre de la culture, ont réuni lundi 13 janvier le quatrième conseil d'orientation stratégique de l'Institut français.

Les membres de ce conseil d'orientation stratégique, composé de parlementaires, d'élus locaux, de représentants des institutions et des organismes professionnels, ainsi que de personnalités qualifiées, ont discuté des grandes orientations du projet de contrat d'objectifs et de moyens de l'Institut français pour la période 2020-2022.

Le conseil d'orientation stratégique a réaffirmé, à cette occasion, la mission centrale de l'Institut français, opérateur de l'action culturelle extérieure de la France, au service de la diplomatie d'influence, ainsi que son rôle de soutien au réseau culturel et de coopération à l'étranger, en particulier celui des Instituts français et des Alliances françaises.

Dans le cadre du contrat d'objectifs et de moyens, l'Institut français est invité à :

- poursuivre son action pour accompagner le rayonnement de la culture et des industries créatives françaises et francophones ;
- promouvoir la langue française dans le cadre de la mise en œuvre du plan pour la promotion de la langue française et du plurilinguisme présenté par le Président de la République en mars 2018 ;
- renforcer ses programmes et ses instruments en soutien au dialogue entre les cultures et les sociétés civiles ;
- œuvrer à la coordination entre les opérateurs qui concourent à l'action culturelle extérieure et à une coopération renforcée avec les collectivités territoriales et les programmes européens.

M. Jean-Yves Le Drian, ministre de l'Europe et des affaires étrangères a déclaré :
« Définir les orientations que nous voulons donner à l'Institut français, c'est une tâche

Contact

Ministère de la Culture
Délégation à l'information et à la communication
Service de presse : 01 40 15 83 31
service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr

Ministère de l'Europe et des Affaires
étrangères
Direction de la Communication et de la
Presse
presse.dcp@diplomatie.gouv.fr

stratégique. Il s'agit de déterminer la manière dont nous souhaitons que la culture, la langue française, le modèle culturel français, francophone et européen « rayonnent » à l'étranger. Il s'agit de faire les bons choix pour défendre nos intérêts et nos valeurs dans les batailles nouvelles de l'influence, afin de transformer en avantage compétitif ce « désir de France » qu'il nous faut renforcer chaque jour ».

M. Franck Riester, ministre de la Culture a déclaré : « *L'Institut français est un formidable outil de promotion de la culture française au-delà de nos frontières. Sa pluridisciplinarité, son agilité et sa complémentarité avec nos opérateurs culturels, nous permettent de construire des ponts solides vers les autres cultures et de porter les valeurs de la France. »*

L'Institut français est un établissement public à caractère industriel et commercial, fondé par la loi du 27 juillet 2010 relative à l'action extérieure de l'État et placé sous la double tutelle du ministère de l'Europe et des affaires étrangères et du ministère de la Culture. A l'étranger, la France s'appuie sur un réseau de 98 Instituts français et de plus de 800 Alliances françaises pour développer sa politique d'influence et d'attractivité, dont l'Institut français contribue à l'animation et au renforcement.

Contact

Ministère de la Culture
Délégation à l'information et à la communication
Service de presse : 01 40 15 83 31
service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr

Ministère de l'Europe et des Affaires
étrangères
Direction de la Communication et de la
Presse
presse.dcp@diplomatie.gouv.fr